

CHARTRE DE LA FÉDÉRATION GRANDS FORMATS

L'association Grands Formats fédère des ensembles instrumentaux ou vocaux et collectifs d'artistes constitués d'au moins huit musicien·ne·s, évoluant dans les champs du jazz et des musiques improvisées. Elle a pour objet de favoriser les conditions du développement de leurs activités, de créer un espace de réflexion et d'échange, et de constituer une instance collégiale de représentation. Elle agit en pôle de ressources et s'attache à faire rayonner la musique des membres qui la constituent, à leur mise en réseau et à leur structuration.

Les membres actifs de Grands Formats sont des grandes formations et des collectifs d'artistes :

- fondés et dirigés par un ou plusieurs artistes,
- porteurs d'un projet artistique identifié contribuant à l'élargissement du répertoire des grandes formations,
- comprenant au minimum 8 musicien·ne·s professionnel·le·s,
- inscrits dans la durée (3 ans d'activité minimum pour un statut de membre actif),
- engageant des musicien·ne·s professionnel·le·s,
- ayant une existence juridique propre ou rattachés à une structure juridique indépendante dans laquelle ils bénéficient d'une autonomie de gestion,
- en règle avec les administrations sociales et fiscales,
- fiscalement domiciliés en France ou en Europe

Les principes et valeurs qui fondent Grands Formats sont les suivants :

L'exigence artistique

Porté par un groupe de compositeur·rice·s, chef·fe·s d'orchestres et instrumentistes, Grands Formats place le projet artistique au cœur de son action. Cette exigence commune fonde l'existence de l'association, inspire sa réflexion et détermine ses choix.

Le professionnalisme

Qu'il s'agisse de musicien·ne·s, de technicien·ne·s ou de personnels administratifs, les membres de Grands Formats sont animés par des professionnel·le·s. Est réputée professionnelle toute personne qui a appris un métier dont elle maîtrise les savoirs, qui est reconnue comme telle par ses pairs et qui l'exerce pour subvenir à ses besoins.

La solidarité

Les membres de Grands Formats partagent des objectifs communs. Ils agissent dans un esprit de solidarité et d'entraide, participent aux activités de l'association, s'attachent à porter la parole

de Grands Formats, contribuent à sa visibilité et à la réalisation de ses projets. Ils respectent les engagements statutaires, les orientations adoptées collectivement et la confidentialité des débats. Ils évitent les prises de positions publiques qui puissent porter tort à l'un ou l'autre de ses membres.

La pluralité

Chaque ensemble porte une identité propre et Grands Formats défend la diversité des esthétiques, des modes d'expression et des pratiques musicales. Par cet éloge de la pluralité, l'association contribue à l'enrichissement et à la diversification des productions musicales en grande formation.

La préoccupation des publics

Le triptyque artiste/œuvre/public est au centre de tout projet artistique et Grands Formats soutient et encourage toute forme de médiation avec le public et d'échange avec un territoire qui favorise la diffusion et la connaissance des œuvres.

La pérennité

Les membres de Grands Formats déploient une activité pérenne. Ils développent et enrichissent leur projet au fil des ans pour inscrire chacun son propre récit dans un temps long.

La présente charte engage chaque adhérent de Grands Formats.

CONTACT

Grands Formats
10 rue coquillière
75 001 Paris

Tel : +33 (0)1 40 26 31 36

www.grandsformats.com

**GRA-
NDS
FOR-
MATS**